

REPÈRES

Revue Scientifique de l'Université Alassane Ouattara

ANNÉE 2021

**PHILOSOPHIES
ET
SCIENCES HUMAINES**



VOL. 1 - N°1 - 2021

REPÈRES Philosophie et Sciences humaines

ISSN : 1817-177X

VOL. 1-N°1 - 2021

REPERES

**Revue Scientifique de
l'Université Alassane Ouattara**

Philosophie et sciences humaines

Vol. 1 - N°1 - 2021

Université Alassane Ouattara

Presses des Universités Alassane Ouattara
27 BP 529 Abidjan 27

REPERES

*Revue scientifique de l'Université Alassane Ouattara
Philosophie et Sciences Humaines*

Vol. 1, n°1, 2021

Dépôt légal Premier trimestre 2021

© UAO 2021

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.

Presses des Universités Alassane Ouattara
BPV 18 Bouaké
Côte d'Ivoire

Maquette et mise en pages : Université Alassane Ouattara

ISSN : 1817-177X

Administration de la Revue Repères :

Directeur scientifique :

Prof. Francis AKINDES

Comité scientifique et de lecture :

Président :

Prof. Landry A. KOMENAN

Membres :

Prof. Francis AKINDES

Prof. Koléa Zigui

Prof. Jean-Michel Egue LATTE

Prof. Ignace Yapi AYENON

Prof. Henri BAH

Prof. Edmond KOUASSI Yao

Prof. Joseph ASSI Khoudjis

Directeurs de publication:

Prof. Azoumana OUATTARA

Chef de rédaction :

Prof. Lydie IBO

Comité de rédaction :

Prof. David Musa SORO

Prof Camille Roger ABOLOU

Prof. Antoine KOUAKOU

Prof Vincent KABLAN

Abonnement, Marketing et vente directe :

Dr Rachel N'CHO

Dr Joachim AGROFFI

Trésorerie : Dr Adama SORO

Archives :

Dr Arsène Konan KANGA

Siège : Université Alassane Ouattara

BPV 18 Bouaké

Email : reperesunivbke@yahoo.fr

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI : « Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES/LSH). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.»

1. Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- ✓ le texte doit être transmis au format document doc ou rtf ;
- ✓ il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5 avec une police de caractères Times New Roman 12 ;
- ✓ insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans l'en-tête et éviter les pieds de page ;
- ✓ les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Figures et tableaux doivent avoir un titre.
- ✓ Les citations dans le corps du texte doivent être indiquées par un retrait avec tabulation 1 cm et le texte mis en taille 11.

2. Des normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines

- 2.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.
- 2.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.
- 2.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :
 - Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la

bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1.; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

- 2.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- 2.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles

dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

- 2.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.
- 2.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un

journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

- 2.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

REPÈRES 2021

SOMMAIRE

1. **Gnéré Laetitia Blama DAGNOGO,**
Éléments de congruence des managements de
la Communication et de la Qualité dans les
organisations marchandes et non marchandes.....11-35
2. **Kouassi Simplicie KOUAKOU,**
L'indicamétrie à l'épreuve de l'épistémologie
bachelardienne et poppérienne37-71
3. **Sibiri Luc KABORÉ, Zouanso SOULAMA
COULIBALY, Yacouba THIOMBIANO,**
Analyse des défis de l'inclusion scolaire des
enfants déficients auditifs (E.D.A.)
au Burkina Faso73-95
4. **Claude DEDOMON,**
Peinture et politique en représentation fictionnelle :
Les années insulaires et *Les sept noms du peintre*
de Philippe Le Guillou97-124
5. **Oswald Hermann KOUASSI,**
Georges Perec entre surréalisme et Oulipo :
les enjeux d'une écriture novatrice à travers
La clôture et autres poèmes.....125-152
6. **Boadi Désiré ANO,** « Déhéroisation » du personnage
et « tragicité » de la fiction dans *Jusqu'au seuil de
l'irréel* d'Amadou Koné153-170
7. **Konan Arsène KANGA,** Celles qui attendent de
Fatou Diome : enjeux migratoires, modalités et
relations actantielles171-192

8. **Kouassi Honoré ELLA**, Des figures diffuses et instrumentalisées de Dieu au dieu-amour bergsonien193-211
9. **Koly FALL**, Organisation et dynamiques de solidarité en milieu rural : l'exemple des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) à Adéane (Sénégal).....213-241
- 10- **Kouamé Serge KOUAKOU, Kouamé Sylvestre KOUASSI, Arsène DJAKO**, Défaillances du système de gestion des déchets dans les établissements sanitaires de premier contact de la ville de Bouaké : une responsabilité partagée.....243-272
- 11- **Zamblé Armand TRA BI, Nambégué SORO, Adama FOFANA**, Apport d'un SIG à l'étude des causes de l'eutrophisation des lacs aménagés de la ville de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).....273-297

ORGANISATION ET DYNAMIQUES DE SOLIDARITÉ EN MILIEU RURAL : L'EXEMPLE DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (AVEC) À ADÉANE (SÉNÉGAL)

Koly FALL

*Université Cheikh Anta Diop de Dakar,
Membre du programme de recherche IHA-CREPOS
sur « la bureaucratization des sociétés africaines »
kfall@dhi-paris.fr*

Résumé

Cet article analyse le fonctionnement et les dynamiques de solidarité dans les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), un programme mis en place par l'ONG ChildFund à Adéane, dans le département de Ziguinchor. Pour ChildFund, les AVEC étaient un instrument de diffusion massive, un moyen d'atteindre les communautés à Adéane et dans ses différentes zones d'intervention. Cependant, elles sont devenues progressivement des outils de promotion socio-économique pour les populations qui les ont adaptées en fonction de leur besoin. Ainsi, l'objectif de cette étude est de montrer, d'une part, comment s'est fait le processus d'adaptation et de réappropriation des AVEC à Adéane et dans le

département de Ziguinchor, et d'autre part, il s'agit de présenter les dynamiques internes et les formes de solidarité dans ces associations et entre les communautés à Adéane.

Mots-clés : AVEC, soutien, solidarité, promotion socio-économique, communauté

Abstract

This article analyzes the functioning and dynamics of solidarity in village savings and loan associations (VSL Associations), a program set up by the NGO ChildFund in Adeane, in the department of Ziguinchor. For ChildFund, the VSL Associations were an instrument of mass dissemination, a means of reaching communities in Adeane and its various areas of intervention. However, they gradually became tools for socio-economic promotion for the populations, who adapted them according to their needs. Thus, the objective of this study is to show, on the one hand, how the process of adaptation and re-appropriation of the VSL Associations in Adeane and the department of Ziguinchor was carried out. On the other hand, it is to show the internal dynamics and forms of solidarity within these associations and between the communities in Adéane.

Keywords : VSL Associations, support, solidarity, socio-economic promotion, communities

Introduction

Les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) sont des groupes relativement restreints. Elles organisent des épargnes qui sont redistribuées entre les membres sous forme d'emprunts/crédits.

Selon A. Hamadziripi (2008, p. 1), les AVEC sont des organisations de prestation de services financiers qui apportent certains changements sur le système traditionnel d'association rotative d'épargne et de crédit. Elles introduisent l'application d'un taux d'intérêt sur les crédits, l'adoption de statuts (règlement intérieur) et la mise en place d'un bureau de gestion, la création d'un système d'archivage et l'appui technique aux membres (A. Hamadziripi, *ibid*). Les premières AVEC en Afrique ont été créées par CARE international (Cooperative for Assistant and Relief Everywhere) en 1991 au Niger.

Aujourd'hui, ce modèle d'association est reproduit et adapté par plusieurs organisations telles que Solidarité Internationale au Tchad et GROW (Greater Rural Opportunities for Women) au Ghana. Au Sénégal, les AVEC inspirées du modèle de CARE sont dupliquées par Oxfam, World Vision, Plan international, entre autres. Dans le département de Ziguinchor, au sud du Sénégal, plus de 200 AVEC ont été mises en place et appuyées par l'ONG américaine Child-Fund. Cette dernière a d'abord lancé, en 2005, un programme de parrainage des enfants issus des familles victimes du conflit en Casamance. Ce programme a été centré dans la ville de Ziguinchor avant d'être progressivement élargi dans les villages et communes du département. Pour faciliter ses interventions, l'ONG a, ensuite, créé plusieurs associations de bénéficiaires. C'est ainsi que les parents d'enfants parrainés ou inscrits dans le programme de parrainage de l'ONG ont été regroupés en différentes AVEC.

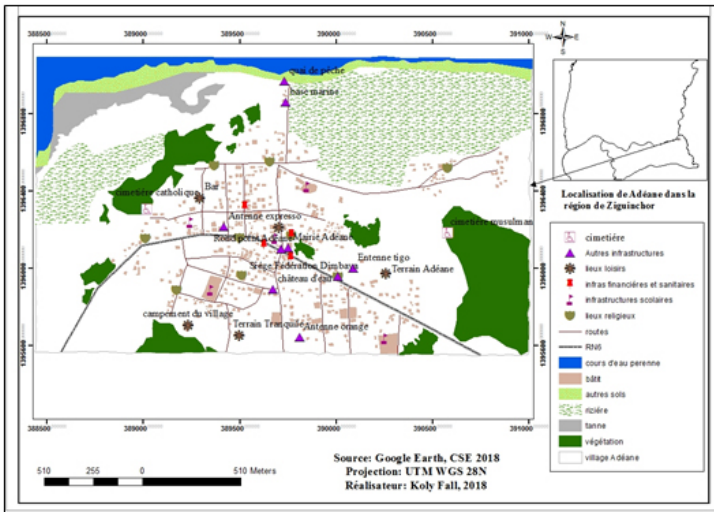
L'article renseigne sur les dynamiques et la manière d'organiser la solidarité dans ces associations. Il démontre que la solidarité structure les relations sociales et les échanges socio-économiques dans les associations villageoises en général. En effet, dans sa démarche d'intervention et d'accompagnement de ces associations, ChildFund a mis en place un dispositif organisationnel dont la mise en place est facilitée par des agents de terrain qui jouent un rôle d'intermédiaires. Ce dispositif mobilise des instruments bureaucratiques qui encadrent les pratiques autour de la solidarité entendue comme l'entraide et les échanges de ressources financières et/ou de biens matériels et symboliques. Dans les AVEC, cette solidarité prend des formes à la fois individuelles et collectives qui créent des relations continues d'échanges mutuels entre les membres.

La première partie du texte fait une présentation du fonctionnement du système des AVEC de ChildFund à Adéane. Elle met en évidence les stratégies employées par les communautés pour contourner ce système mis en place par l'ONG et la fédération *dimbaya*. La deuxième partie étudie les fonctions utilitaires des AVEC et leur impact dans la promotion socioéconomique des communautés à Adéane. Elle montre, par ailleurs, les défis auxquels sont confrontées ces associations. Enfin, l'article propose une analyse des types d'échange et formes de solidarité. Cette analyse fait ressortir l'usage régulier de l'écriture et du système d'archivage lors des échanges de solidarité.

1. Terrain et méthode de l'étude

Cette étude a été réalisée dans la région de Ziguinchor, plus précisément dans le village d'Adéane où nous menons une partie de nos recherches doctorales¹. Chef-lieu de canton jusqu'en 1960 et ancienne communauté rurale issue de la réforme administrative de 1984, Adéane est devenue une commune de plein exercice en 2014 à la suite de l'Acte III de la décentralisation au Sénégal. Le village est limité par le fleuve Casamance au nord et se situe à 31km au nord-est de la capitale régionale de Ziguinchor sur la route nationale n°6 (cf. figure 1).

Figure 1 : carte du village d'Adéane



1- Cette étude a été réalisée grâce à l'appui financier de l'IHA et du CREPOS, financés par la fondation Max Weber, qui nous a permis de mener le travail de terrain et la collecte des données nécessaires. Nous remercions notre directeur de thèse professeur Souleymane Gomis et notre co-encadrant docteur Paul Diédhiou pour leurs commentaires.

Selon les données du rapport final du dernier recensement général de la population du Sénégal, le village compte 6227 habitants, dont 3086 hommes, et 3141 femmes (ANSD, 2014). Cette population est répartie entre 712 ménages majoritairement constitués de Mandingues qui restent l'ethnie dominante et la langue la plus parlée. Toutefois, on y retrouve d'autres groupes socioculturels venus des différentes régions du Sénégal et des pays voisins (Guinée Bissau, Gambie et Guinée Conakry) et de la sous-région (Mali, Burkina, Ghana, entre autres). Par ailleurs, Adéane, à l'image de beaucoup d'autres villages de la région de Ziguinchor, a longtemps été marqué par le conflit armé qui oppose les combattants du MFDC (Mouvement des forces démocratiques de la Casamance) et l'armée du Sénégal depuis 1982. De plus en plus d'organisations telles que ChildFund international y interviennent en collaboration avec les structures étatiques décentralisées dans le cadre de l'accompagnement à la réinsertion socioéconomique des familles touchées par ce conflit.

Ce texte présente des données issues d'une série d'enquêtes de terrain réalisées entre octobre 2018 et août 2020 à Adéane et à Ziguinchor. Ainsi, nous avons interrogé sept agents de l'ONG et de la fédération *dimbaya*, et quinze membres d'associations. Le choix des personnes enquêtées (dans les AVEC en particulier) a porté sur le critère de membre actif et celui d'ancienneté. De fait, nous avons interrogé d'anciens membres (qui sont dans les AVEC depuis le lancement du programme à Adéane) et de nouveaux adhérents. Cette approche a permis de noter,

par exemple, les changements intervenus dans le mode d'intégration et le fonctionnement des AVEC, mais aussi les écarts avec le système mis en place par l'organisation. Pour identifier ces deux types de membres, nous avons utilisé la technique de boule de neige (J-C. Combessie, 2007) en demandant aux premières personnes interrogées d'identifier d'autres qui sont concernées par l'étude et qui sont membres d'une AVEC à Adéane.

Les entretiens ont été réalisés en parallèle avec des analyses documentaires (carnets de membre, registres individuels et collectifs, etc.) des observations directes (cinq séances lors des réunions d'épargne) et des focus groupes (trois) avec un nombre moyen de dix participants par groupe. Les focus groupes ont été animés à la fin des réunions d'épargne ; nous avons diversifié les profils des participants en tenant compte de la durée de participation dans l'association (anciens et nouveaux membres), de l'âge et l'occupation d'un poste dans le comité de gestion de l'AVEC : il y avait au moins deux membres de ce comité par groupe. Les focus groupes ont permis de mettre les enquêtés en interaction directe et de confronter leurs propos. Durant les discussions, nous avons noté les dynamiques internes des AVEC et les difficultés liées à l'accès à certaines ressources des AVEC comme la solidarité collective à l'occasion des cérémonies et fêtes. Quelques photos prises lors de ces focus groupes sont utilisées pour illustrer les activités des AVEC et l'usage de l'écriture pour l'archivage des échanges de solidarité.

L'un des défis durant les focus groupes a été l'usage du mandingue (langue que nous ne maîtrisons

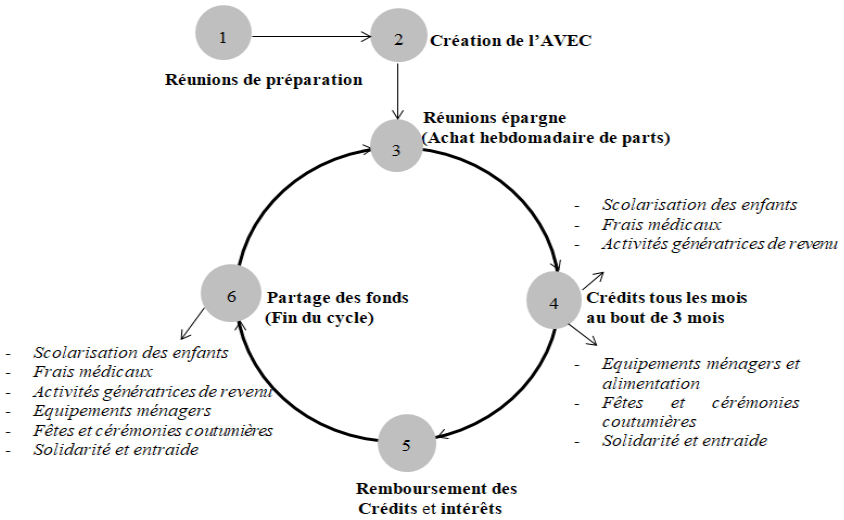
pas) par certaines personnes. Pour contourner cela, nous avons fait appel à un « traducteur » lors de la transcription des données.

2. Organisation et fonctionnement des AVEC de l'ONG ChildFund à Adéane

ChildFund est une organisation internationale américaine. Elle s'est installée au Sénégal, à Dakar, au début des années 1980. Ses interventions tournent, entre autres, autour du parrainage des enfants et de l'autonomisation des femmes. Présente dans plusieurs régions du Sénégal à travers ses programmes, l'ONG a formé cinq structures fédératives, à partir de 2009, à Dakar (*pencum ndakaru*), Thiès (*kajoor jankeen*), Mbour (*fel yook*), Diourbel (fédération du baol) et Ziguinchor (*dimbaya kagnalen*). Dans le cadre de son programme de développement intégré et d'autonomisation des femmes, ChildFund a mis en place plusieurs AVEC en s'inspirant du modèle d'association de CARE international.

La mise en place des AVEC à Adéane est décrite par nos interlocuteurs comme un processus de « montage » sur plusieurs étapes. L'emploi régulier du terme « montage » lors des entretiens sous-entend l'existence d'un dispositif conçu a priori ou importé par l'organisation. Pour installer ce dispositif, ChildFund s'appuie sur le coaching d'un agent villageois appelé mobilisateur communautaire qui se charge de le monter sur la base d'un guide standardisé et qui résume les étapes du cycle et les composantes d'une AVEC.

Figure 2 : Les étapes du cycle complet d'une AVEC



Source : enquêtes de terrain 2019-2020, conception : Koly Fall

Selon le « guide de l'agent villageois » repris par les mobilisateurs communautaires interrogés, le cycle d'une AVEC démarre par une série de réunions préparatoires qui visent généralement à présenter le modèle de l'association, à susciter l'intérêt des communautés et à recenser les adhérents au programme (H. Allen et M. Strehl, 2015). Cependant, cette étape n'a été respectée que pour les premières AVEC. En effet, les habitants ont très tôt reproduit les formes locales d'organisation de l'épargne qui privilégient la proximité sociale des membres :

[...] je peux dire que c'est moi qui suis à l'origine de la formation de notre association. Quand je suis rentrée en 2015, j'ai vu qu'il y

avait les AVEC dans les autres quartiers, Je me suis dit qu'on devrait en former une chez nous aussi. J'ai fait la proposition à mes belles sœurs et mes belles filles qui ont accepté. Ensuite, j'ai convoqué mes amies dans le quartier qui ont aussi validé ma proposition. Après nous avons demandé au mobilisateur communautaire de venir pour former notre AVEC (A.S. membre fondatrice d'une AVEC à Tabanka, dans le village d'Adéane).

Je viens d'adhérer à une AVEC, aujourd'hui c'est ma première réunion. C'est ma coépouse qui m'a inscrit dans l'association [...]. Quand je me suis mariée l'année dernière, j'ai remarqué que chaque mercredi, elle disait *mangi dem AVEC, mangi dem AVEC* (je vais à l'AVEC), mais je ne savais pas de quoi elle parlait puisque je venais d'arriver dans le village. Un jour en discutant, elle m'a expliqué que les femmes du quartier avaient un groupe qu'elles appellent AVEC et qu'elles y organisent des épargnes et des crédits chaque mercredi. Le l'ai dit que ça m'intéresse et elle m'a inscrit sur la liste des nouvelles adhésions. Mais il fallait que j'attende que le cycle en cours se termine pour pouvoir rejoindre le groupe et participer à l'association (S.D. nouvelle adhérente à une AVEC à Doumassou, dans le village d'Adéane).

Comme nous pouvons le noter dans les extraits d'entretien ci-dessus, si l'ONG ChildFund a facilité la création des AVEC dans le village d'Adéane, leur contrôle (au moins pour ce qui est des adhésions et des sorties) a vite échappé à l'organisation. Dans la plupart des AVEC, les femmes ont adapté le modèle de l'association au contexte local et contournent

les dispositions réglementaires mises en place par l'ONG. Elles reproduisent leurs réseaux d'amitié ou de parenté dans ces associations de sorte que les membres de la même concession ou du même ménage (coépouses, sœurs, belles sœurs, cousines) se retrouvent dans la même association comme cela est mentionné par A.S. et S.D.

Ces stratégies employées par les femmes permettent d'une part de prévenir les détournements de fonds et d'anticiper sur la résolution des conflits qui pourraient éclater au sein de l'association (A. Niang, 2000 ; A. Kane, 2010). D'autre part, elles traduisent la volonté de ces femmes de prolonger leur réseau de solidarité familiale dans ces associations. Plus généralement, elles mettent en évidence la capacité des communautés destinataires des projets de développement à sélectionner les contenus des programmes de l'organisation en fonction de leurs intérêts et besoins du moment (J-P. Olivier de Sardan, 1995, p. 175).

En reprenant le cas des AVEC, notons que les membres des AVEC sont moins favorables au critère d'intégration/d'adhésion basé sur un profil type de bénéficiaire des programmes de par l'organisation. Par contre, elles intègrent plus facilement le calendrier établi par l'organisation et le système de l'épargne parce que celui-ci leur permet garder leurs économies tirées essentiellement d'activités informelles (le commerce en particulier) et dont elles ont du mal à maîtriser pour la plupart. Dans ces AVEC, les épargnes démarrent dès la création de l'association et ont lieu chaque semaine. Au bout de quatre semaines, l'AVEC commence à accorder des crédits payables

généralement sur trois mois à un taux d'intérêt mensuel (de 5% à 10%) variable selon l'association. À la fin du cycle (neuf à douze mois), les fonds sont partagés entre les membres après le remboursement des crédits et intérêts.

En général, les AVEC ont plusieurs cycles. Un nouveau cycle reprend après le partage des fonds ; ce qui assure une continuité des crédits. Les nouvelles adhésions et les démissions dans une AVEC se font au moment de la reprise du cycle. De même, un membre qui a entamé un cycle ne peut pas retirer ses épargnes avant la fin de celui-ci, mais il peut bénéficier d'un prêt ou d'un appui de la caisse de solidarité. Lors du premier cycle, chaque AVEC bénéficie de l'accompagnement technique qui vise à faciliter l'adaptation du système d'épargne et d'archivage. Cet accompagnement qui se fait sous forme de coaching est assuré par l'agent villageois et un relais communautaire. Les premières AVEC montées sur la base de ce modèle (cf. figure 1) ont démarré en 2012 à Thiès avant d'être copiées respectivement à Ziguinchor (2012–2013), Diourbel (2013), Mbour (2013) et Dakar (2014).

La phase pilote de Thiès a permis de produire un guide consolidé qui spécifie les contours et les bases du dispositif organisationnel des AVEC de ChildFund au Sénégal. Tel qu'ils sont présentés, dans ce guide, les AVEC se positionnent à la croisée du modèle tontinier, un système rotatif d'épargne et de crédit informel (A. Niang, 2000 ; A. Ngom, 2020) s'appuyant sur la solidarité locale, et du modèle d'une association qui mobilise des outils bureaucratiques et reposant sur une architecture à la fois formelle et hiérarchisée (P-

X. Trincaz, 1984 ; J-P. Olivier de Sardan, 2009). Ce mixage entre système d'épargne informelle et structure formalisée traduit une démarche de l'organisation qui vise à adapter les AVEC aux formes locales d'association. Cependant, cette démarche est souvent confrontée, comme le montre J-P. Olivier de Sardan (2009, p. 26), « à l'épreuve de la réalité » et s'éloigne souvent des canevas définis et dictés généralement par les projets de développement.

3. Les AVEC : entre stratégie d'intervention de ChildFund et instrument de promotion socio-économique des communautés d'Adéane ?

À Adéane comme dans les autres communes et villages du département de Ziguinchor, les AVEC sont présentées comme une composante essentielle de la stratégie d'intervention de ChildFund. Cette mission qui leur a été assignée fut à l'origine de leur mise en place. En effet, les AVEC étaient destinées à faciliter les interventions de l'ONG auprès des communautés, comme nous pouvons le noter, à travers l'extrait d'entretien ci-dessous :

Dans sa fonction première, le programme AVEC était destiné à répondre à un besoin qui était là à savoir la mobilisation des communautés dans les activités de l'ONG et la fédération *dimbaya*. Quand il y avait une sensibilisation sur la santé sexuelle par exemple ou lorsqu'un enfant devait répondre à une correspondance de son parrain, en tant que mobilisateur communautaire, je devais faire du porte-à-porte, des visites à domicile pour informer ou rencontrer les populations. On était tout le temps entre les villages, on y passait beaucoup de

temps et on avait tout le temps des retards dans la production des rapports. Quand les AVEC ont été créées, c'était devenu plus facile. Il suffisait de venir le jour de rencontre de l'AVEC et de passer l'information ; d'un seul coup, tu informes trente femmes. En une journée, on pouvait faire plusieurs villages, ce qui n'était pas le cas avant. Aujourd'hui, pour une sensibilisation que nous organisons avec l'ICP (infirmier-chef de poste), nous passons directement par les AVEC (A.T. mobilisateur communautaire de la fédération *dimbaya* à Adéane).

Comme le mentionne A.T. dans cet extrait, les AVEC étaient destinées dès leur conception à être une composante de la stratégie de l'ONG ChildFund et la fédération *dimbaya* dans le village d'Adéane, mais plus généralement dans le département de Ziguinchor. Elles ont une fonction de vitrine pour les activités de l'ONG, un moyen de diffusion (J-P. Olivier de Sardan, 2018) qui doit permettre d'atteindre plus facilement et en masse les communautés. Au cours de nos enquêtes par exemple, nous avons assisté à des séances de causeries et de sensibilisation sur l'état civil et les consultations prénatales organisées en collaboration avec le poste de santé d'Adéane. Cette stratégie d'action insoupçonnée par les communautés semble se légitimer en raison de la fonction utilitaire des AVEC pour les populations du village d'Adéane et au-delà. Pour ces dernières, en effet, les AVEC sont un instrument de promotion socio-économique comme cela est exprimé dans les témoignages suivants :

J'ai souvent l'habitude de dire à mes camarades que même s'il n'y a que deux personnes dans l'AVEC,

sachez que je serai l'une d'entre elles. Parce que ce que j'ai pu réaliser grâce à cette association, je ne pourrais jamais l'avoir ailleurs. Depuis que les AVEC commencé à Adéane, je rends grâce à Dieu. Je ne vais plus demander de l'aide pour nourrir mes enfants ou payer leur scolarité. Mon mari ne travaille et mes enfants sont encore petits. Mais avec les AVEC, nous sommes à l'abri de certains besoins : la clôture de la maison, le carrelage de mes toilettes, l'électrification, la toiture de ce bâtiment où nous sommes, tout ça c'est grâce à l'AVEC que j'ai pu le faire. Pour moi, l'AVEC c'est mon travail, c'est ce qui me permet de faire vivre ma famille (M.M. membre fondatrice d'une AVEC à Tabanka dans le village d'Adéane).

Mes parents sont morts depuis quelques années et je vis seule avec mes frères et sœurs. Au début c'était très difficile pour moi. D'ailleurs je peux dire que c'est ce qui est à l'origine de mon divorce, car il fallait que je sois régulièrement à côté de ma famille et je ne pouvais pas le faire en étant mariée. Pour manger ou pour payer la facture d'électricité par exemple, il fallait souvent demander de l'aide. Mais depuis que j'ai intégré une AVEC, je peux dire que ça va beaucoup mieux, on a pu retrouver une certaine dignité (*soutoura*). J'ai acheté un frigo grâce à l'AVEC et je vends de la crème glacée et un peu de la sauce le matin ; c'est grâce à ça que j'entretiens ma famille aujourd'hui (F.B. membre d'une AVEC à Adéane sort, dans le village d'Adéane).

L'analyse de ces témoignages laisse transparaître dans un premier temps l'importance que ces enquêtés accordent à la famille et à la solidarité familiale. Cette importance se justifie par un sentiment d'obligation

morale qui exprime un communautarisme envisagé comme un obstacle à l'individualisation, c'est-à-dire « ce processus de prise de distance, objective et subjective, de la personne vis-à-vis de ses déterminations sociales [la famille en particulier] » dans les sociétés africaines (A. Marie, 1997, p. 73). C'est peut-être cette obligation ou l'attachement à la communauté, à la famille qui a conduit F.B. à divorcer. Dans un second temps, ces témoignages donnent un aperçu sur l'utilité des AVEC du point de vue des enquêtes. Cette utilité est favorisée par le système d'épargne à la base de ces associations. La figure suivante offre un aperçu sur l'organisation des épargnes dans les AVEC.

Figure 2 : réunion d'épargne dans une AVEC à Adéane



Source : enquêtes de terrain août 2020, prise de photo :
Koly Fall

En général, les épargnes sont collectées par la gardienne de la caisse qui joue souvent le rôle de trésorière de l'association. Elle annonce le montant épargné par le membre avant mettre l'argent dans laalebasse qui se trouve à côté de la caisse en métal (cf. figure 2) et qui sert d'instrument de stockage des fonds de l'association. Chaque épargne est enregistrée dans un carnet individuel tenu par la secrétaire. Ces carnets contiennent deux parties différentes. La première permet d'enregistrer les épargnes. Les fléchettes marquées dans cette partie représentent les parts achetées par un membre : chaque fléchette équivaut à une part de 500 FCFA (0,76 €). Ce montant épargné peut paraître dérisoire au début du cycle de l'AVEC, mais il devient important au fur et à mesure que les réunions d'épargne sont organisées. En outre, un membre peut épargner cinq parts d'un seul coup, soit un total de 2500 FCFA (3,81 €) qui correspondent à cinq fléchettes marquées sur la même ligne (cf. figure 2). Après un mois d'épargne, les membres commencent à faire des crédits remboursables sur trois mois avec un intérêt mensuel de 10% pour la plupart des AVEC à Adéane. Ces crédits et les remboursements sont enregistrés dans la deuxième partie du carnet qu'on pourrait qualifier de fait de registre financier des AVEC.

Ce système d'épargne est décrit par les membres comme une forme de solidarité mise en place pour favoriser l'entraide et permettre aux membres de gagner de l'argent. Pour une épargne moyenne de 100.000 FCFA (152,44 €), par exemple, un membre

se retrouve avec un bénéfice de 30.000 à 40.000 FCFA (45,73 à 60,97 €) à la fin du cycle. Soulignons d'ailleurs que la valeur des épargnes et des remboursements de crédit des AVEC dans le département de Ziguinchor en 2019 est estimée à plus de deux cent cinquante millions de francs CFA ; dans la région de Dakar, cette valeur avoisinerait un milliard selon les données de la fédération *pencum ndakaaru*. Dans le village d'Adéane, elle tournerait autour de vingt millions pour un total de deux cents membres environ.

Ainsi, comme l'a mentionné un ancien mobilisateur communautaire lors d'un entretien, les AVEC représentent un enjeu financier ; elles ont un impact sur les conditions de vie des communautés aussi bien à Adéane que dans les autres villages de la commune. C'est peut-être ce qui explique leur adoption par les populations et leur diffusion massive : on recense plus de 200 AVEC dans le département de Ziguinchor. Mais, cette diffusion n'est pas indissociable de la stratégie d'intervention de l'ONG. Une fois partagé, l'argent des épargnes est utilisé pour couvrir des besoins personnels ou familiaux, financer des activités économiques parfois saisonnières : vente de produits halieutiques ou maraîchers ou un commerce de proximité, payer la scolarité de ses enfants, transformer et vendre des produits agricoles tels que le jus et la noix d'anacarde, etc.

Ainsi, à côté de la fonction d'instrument de mobilisation des communautés qui leur est assignée par l'ONG ChildFund et la fédération *dimbaya*, les AVEC apparaissent comme des outils de promotion socio-économique des populations à Adéane. Ce-

pendant, comme nous avons pu le noter durant nos enquêtes, elles sont confrontées à des défis de type organisationnel. En effet, dans leur modèle de base, les AVEC sont assez formalisées ; elles mobilisent des outils de gestion administrative (règlement intérieur, système d'archivage) et des calculs dont les formules (système de partage informatisé) sont conçues par ChildFund et la fédération *dimbaya*. Or, ces outils et instruments ne sont pas toujours maîtrisés par les membres dont beaucoup ne savent ni lire ni écrire. En conséquence, la plupart de ces AVEC sont dépendantes des agents de terrain, notamment le mobilisateur et le relais communautaire. Le partage des fonds est obligatoirement tenu en présence du mobilisateur qui fait les différents calculs la veille. En outre, dans les AVEC où nous avons assisté à des réunions d'épargne, nous avons remarqué que lorsque le relais n'est pas présent, les épargnes et les crédits ne sont pas enregistrés dans les carnets. Dans certains cas, la réunion est reportée à la semaine prochaine et le relais est convoqué pour y assister. Ceci traduit une dépendance des AVEC qui est sans doute voulue et entretenue par l'ONG et la fédération *dimbaya*. En effet, il s'agit d'un moyen qui permet à ces organisations de maîtriser ou de contrôler ces AVEC, mais surtout de continuer à les mobiliser dans leur stratégie d'intervention auprès des communautés du département de Ziguinchor.

4. Soutiens et formes de solidarité à Adéane

À Adéane, et plus généralement en milieu rural ziguinchorois, lorsqu'une personne (membre d'une AVEC ou non) célèbre un mariage ou un baptême ou

organise des funérailles dans sa famille, elle reçoit plusieurs soutiens. À ce niveau, il convient de distinguer trois types de soutien comme nous l'avons noté durant nos enquêtes. D'une part, il y a les soutiens matériels ou en nature ; ces soutiens ont une signification symbolique et une fonction utilitaire qui peut durer des mois voire des années : c'est le cas d'un tissu, d'un bol ou d'un sceau offert lors d'un mariage, mais qu'on peut utiliser après la cérémonie et à plusieurs d'autres occasions. L'un des effets de ce type de soutien c'est sa capacité à rappeler, chaque fois qu'on l'utilise, le geste du donateur et à créer progressivement la sensation d'une obligation de rendre (M. Mass, 2012) une fois que l'occasion se présentera. D'autre part, il y a les soutiens en espèce dont l'utilité est souvent ressentie d'un seul coup : une somme d'argent qu'on peut dépenser durant la cérémonie.

À côté de ces deux formes de soutien, il y a un troisième type non quantifiable, mais qui est une composante non négligeable de la solidarité entendue dans le sens de l'entraide. C'est le cas notamment lorsque le voisin vient nettoyer la cour de la maison, laver les bols la veille ou après la cérémonie, transporter des chaises, préparer le repas ou encore accueillir et prendre en charge des invités venus d'autres localités. Ces trois types de soutien peuvent être collectifs (dans le cadre d'une association ou d'un groupement) ou individuels et se font sous forme d'aides et de dons de cadeaux. Ainsi, à Adéane lorsqu'un membre d'une association quelconque (AVEC, tontine, dahira, etc.) célèbre une cérémonie, les membres se co-

tisent ou tirent une somme de leur caisse de solidarité qu'ils donnent à ce membre pour l'aider à supporter une partie des dépenses liées à la cérémonie : louer des chaises ou une bâche, acheter des condiments, un bœuf/mouton ou porc, etc. Les dahiras sont des associations religieuses constituées autour du renforcement de l'unité et de la solidarité entre fidèles d'une même confrérie (M. C. Diop, 1981, p. 79). Dans les AVEC, cette somme est fixée à l'avance et varie généralement de 10.000 à 20.000 FCFA (15,24 à 30,48 €) selon la cérémonie.

Cette solidarité collective fait souvent l'objet de critiques. Dans les AVEC à Adéane, elle est taxée d'être inégalitaire et profitable qu'à une partie du groupe. Lors des discussions en groupe que nous avons tenues à Adéane, certains membres confirmaient avoir bénéficié d'un soutien de leur association. D'autres, en revanche, faisaient remarquer qu'ils n'en avaient pas reçu lors de la dernière cérémonie qu'ils ont organisée. Ces réactions observées sont révélatrices du caractère inégalitaire de la solidarité collective qui conduit souvent à des conflits latents dans les AVEC. Ainsi, il est arrivé que des membres quittent une réunion avant la fin des épargnes.

Dans tous les cas, il convient de souligner que cette forme collective se fait en parallèle avec des solidarités individuelles qui peuvent être plus importantes que la première et qui sont souvent recensées dans des registres personnels comme celui de la figure ci-dessous.

Figure 3 : soutien financier lors d'un mariage à Adéane

Le 16.10.2014

Bana Py	2000F	Coumba Dia	
Gobo Diallo	1500F	Houtaye dia	
Houraya Babaye	1500F	Dianga G	
BeBe Dialou	1000	Oumout G	
Guaysiry Barry	1000	Kady Bo	
Coumba Barry	1000	Kawa Gu	
Farmata Guisse	1000	Faty Kawa	
Binta Thiam	1000	Houtaye l	
Oumout	djigo 1000	Hawa lele	
Houtaye	Diop 1000	Haby Diop	
Haby Baye	2000	Oumout Di	
sata Sy	2000	ATHia w	
Faty Dawo	2000	Mainam	
Hawa Badio	1000	Mainam	
Oumou Sow	1000	Diayna	
Hawa Jarr	1000	Diaynaba	
Ndeye mariam	1500	Mariata	
Fatou Ndiaye	1500	ATHia	
Toutaye Barry	1000	Diaynaba	

Source : enquêtes de terrain, octobre 2019

Cette photographie a été prise la veille d'un mariage à Adéane ; il s'agit du registre d'une femme mariée, résidente dans le village. Lors du mariage de sa fille en août 2014, elle avait reçu un soutien financier de 51.500 FCFA (78 euros 51 centimes) de ses camarades et amies (cf. figure 3). Pour chaque soutien, elle a noté le prénom, le nom et le montant reçu sur un registre qu'elle garde soigneusement. À chaque fois qu'elle est invitée à un mariage ou un baptême, elle sort son registre et vérifie si le nom de

l'organisatrice y figure. Le cas échéant, elle apporte un soutien qui équivaut, au moins, au montant ou à la valeur de celui qu'elle avait reçu de la même personne. Ainsi, lors de ce mariage qui a eu lieu en octobre 2018, elle a apporté un soutien financier de 1.000 FCFA (1,52 €) et deux mètres de wax vendus à 1.500 FCFA (2,28 €) sur le marché local.

Cet exemple donné n'est pas un cas isolé. En effet, pour célébrer un mariage ou un baptême en particulier, les femmes se réunissent la veille ou deux jours plus tôt et chacune vérifie que le nom de l'organisatrice figure sur sa liste avant de présenter son cadeau au groupe. Chaque soutien reçu doit faire l'objet d'un retour. Pour cette raison précise, les soutiens sont inscrits dans des registres individuels que certaines femmes conservent pendant des années (4 ans dans le cas de l'exemple précédent). Chaque registre rappelle cette obligation de rendre (M. Mauss, 2012) et entraîne une relation d'échange et de solidarité continue. Ainsi, les cadeaux échangés lors de ces cérémonies mettent en interaction « un donateur en position de créancier, et un donataire en position subordonnée de débiteur contraint d'honorer la dette contractée » (A. Marie, 2002, p. 210).

La position de donateur ou de donataire change selon qu'on soit l'organisateur ou l'invité à la cérémonie. Ne pas offrir ou rendre un cadeau ou un don peut conduire à diverses formes de sanctions. Il peut s'agir d'un simple reproche verbal. Le cas échéant, le reproche peut être fait individuellement, par l'ancien donateur, ou collectivement (lorsqu'il s'agit de

cotisations) et peut créer un sentiment de « gêne » ou de « honte » vis-à-vis du groupe et de ses pairs. La sanction peut également être une rupture temporaire ou définitive (cas extrême et rarement appliqué) de la chaîne de solidarité. Cette réaction intervient lorsque le créancier n'honore pas sa dette après plusieurs cérémonies vis-à-vis d'au moins un de ses pairs.

Enfin, ces formes de solidarité ne se limitent pas à de « simples échanges ou de transferts de biens ou de services entre individus indépendants a priori » (I. Théry, 2011, p. 156). Il s'agit de logiques structurantes à la base des relations sociales et de la cohésion entre les habitants du même village ou quartier, les membres du même groupe ou de la même famille. Durant nos enquêtes de terrain, en octobre 2018, nous avons remarqué que pour organiser des funérailles, certaines familles recensent les soutiens (dons et cadeaux) de la parenté, entendue au sens le plus large (C. K. Mwissa, 2005), et du voisinage dans un cahier qui fait office de « registre familial ». La solidarité entendue dans le sens d'échange de dons et de cadeaux s'institue ainsi en norme sociale entre les membres du même groupe et au sein de la communauté de famille ou encore du même village. La systématisation de l'écriture et les tentatives de formalisation à travers l'utilisation de registres aussi bien individuels que collectifs laissent transparaître des dynamiques et tendances de bureaucratisation de la solidarité.

Conclusion

Les éléments mentionnés ci-dessus mettent en évidence l'influence de ChildFund sur les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) à Adéane. L'ONG privilégie une approche d'ancrage communautaire qui mobilise les participants (bénéficiaires de ses programmes) dans la construction d'un modèle de solidarité, certes contraignant et contrôlé grâce à un dispositif de gestion mis en place de l'extérieur, mais qui puise dans le système d'épargne informelle basé sur l'échange et l'entraide communautaire. Ainsi, en plus de leur capacité de mobilisation, les AVEC se présentent comme des instruments de promotion socio-économique. En effet, en participant dans ces associations, les membres (des femmes en majorité) renforcent leurs capacités économiques et financières. Les ressources qu'elles mobilisent leur permettent de supporter des charges relatives à la scolarité de leurs enfants, la prise en charge de soins sanitaires, l'achat d'équipements ménagers, entre autres.

En outre, les membres utilisent leurs cotisations et épargnes dans un élan d'échange et de solidarité. La solidarité y est à la fois individuelle ou collective, et prend plusieurs formes : don de soi, soutiens en espèce ou en nature. Elle se manifeste particulièrement à l'occasion des cérémonies coutumières telles que le mariage, le baptême, les funérailles, etc. Ne pas offrir un soutien, ou plus exactement ne pas rendre un cadeau lors de ces cérémonies « comporte le risque de perdre la face » (F. Keck, 2012, p. 480) ; le soutien y est devenu une obligation morale, une contrainte, un devoir dont le manquement peut entraîner diverses

sanctions sociales (reproche, rupture de la chaîne de solidarité, etc.). Ainsi, dans les AVEC et plus généralement à Adéane, la solidarité apparaît comme une logique structurante des relations sociales. Elle encadre les échanges de cadeaux et de dons entre les membres d'une même association et au-delà.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLEN Hugh et STREHL Mark, 2015, *Guide de formation de l'agent villageois : Association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC)*, version 1.06, David PANETTA, en ligne, URL : [Village Savings and Loan Associations \(VS&LAs\) in Africa \(mangotree.org\)](http://mangotree.org/Village_Savings_and_Loan_Associations_(VS&LAs)_in_Africa), consulté le 12 mai 2019.
- ANSD, 2014, *Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)*, Rapport définitif.
- AWENENGO Séverine, 2006, « À qui appartient la paix ? », *Journal des anthropologues*, 104-105, en ligne, URL : <http://journals.openedition.org/jda/442;DOI:10.4000/jda.442>, consulté le 01 mai 2019.
- COMBESSIE Jean Claude, éd, 2007, *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte.
- DIOP Momar Coumba, 1981, « Fonctions et activités des dahira mourides urbains (Sénégal) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 21, n°81-83, Villes africaines au microscope, p. 79-91.
- FOUCHER Vincent, 2007, « "Tradition africaine" et résolution des conflits. Un exemple sénégalais », en ligne, URL : <https://www.cairn.info/revue-politix-2007-4-page-59.htm>, consulté le 15 décembre 2019.
- KECK Frédéric, 2012, « Goffman, Durkheim et les rites de la vie quotidienne », *Archives de philosophie*, Tome 75, Centre Sèvres, p. 471-492.
- HAMADZIRIPI Alfred, 2008, « Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit au Niger : Le Modèle Mata Masu Dubara de Fourniture de Services dans les

- Zones Reculées », Antigonish, Nova Scotia, COADY International Institute, St. Francis Xavier University.
- KANE Abdoulaye, 2010, *Tontines, caisses de solidarité et banquiers ambulants. Univers des pratiques financières informelles en Afrique et en milieu immigré africain en France*, Paris, L'Harmattan.
 - MANGA Mamadou Lamine, 2012, *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*, Paris, L'Harmattan.
 - MARIE Alain, 2002, « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation : De la relation de dette à la lutte sociale (l'exemple ivoirien) », in *Cahiers d'Études Africaines*, Vol. 42, n°166 (2002), EHESS, p. 207-255.
 - MARIE Alain, éd, 1997, « Du sujet communautaire au sujet individuel. Une lecture anthropologie que la réalité contemporaine africaine », *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, p. 53-110.
 - MARUT Jean Claude, 2010, *Le conflit de Casamance : ce que disent les armes*, Paris, Karthala.
 - MAUSS Marcel, 2012, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF.
 - MWISSA Camille Kuyu, 2005, *Parenté et famille dans les cultures africaines. Points de vue de l'anthropologie juridique*, Paris, Karthala.
 - NGOM Abdoulaye, 2019, « Les mobilisations familiales et/ou individuelles pour la réalisation de projets d'émigration clandestine de la Casamance vers l'Europe », in *Sociétés Plurielles*, Presses de l'INALCO, [en ligne], URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02506768>, consulté le 1 avril 2020.
- NIANG Abdoulaye, 2000, « Les associations en milieu urbain dakarais : classification et capacités développantes », *Afrique et Développement*, Vol. 25, n°, 1/2, Dakar, CODESRIA, p.99-159.

*Organisation et dynamiques de solidarité en milieu rural :
l'exemple des associations villageoises d'épargne et de crédit
(AVEC) à Adéane (Sénégal)*

- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2018, « Les modèles voyageurs à l'épreuve des contextes et des normes pratiques : le cas de la santé maternelle », *Femmes, enfants et santé à Madagascar*, Paris, L'Harmattan.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2009, « Gouvernance associative et gouvernance chefferiale dans les campagnes nigériennes », in Olivier de Sardan, J-P. et al, *Les pouvoirs locaux au Niger*, Tome 1, A la veille de la décentralisation, Paris, Karthala.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du développement*, Paris, Karthala.
- ROBIN Nelly, 2006, « Le déracinement des populations en Casamance. Un défi pour l'État de droit », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22 (1), p. 153-181, CNRS.
- THERY Irène, 2011, « Transformations de la famille et "solidarités familiales" : questions sur un concept », in *Repenser la solidarité*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 147-168.
- TRINCAZ Pierre Xavier, 1984, *Colonisation et régionalisme, Ziguinchor en Casamance*, Paris, ORSTOM, (« Travaux et documents n°172 »).